



PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

EVALUATION DE DEPART :

Cette évaluation est obligatoire avant votre inscription à l'auto école.

Elle permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite. En aucun cas cette évaluation impose un nombre d'heures, il s'agit d'un prévisionnel qui pourra être revu à la hausse comme à la baisse en fonction de la progression de l'élève.

Le test d'une durée d'une heure se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de proposition de volume horaire.



PARCOURS THEORIQUE :

La formation théorique qui porte sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant le mardi de 18h00 à 19h00 ou le jeudi de 18h00 à 19h00 ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées :

- La Route
- Le véhicule
- Le conducteur
- Le comportement
- Le permis

Vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

PARCOURS PRATIQUE :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Au début de la phase pratique les élèves débutent leur apprentissage hors circulation soit dans la zone de polytechnique ou la ZI de Palaiseau.

Ensuite ils perfectionnent leur boîte de vitesse sur les routes hors agglomération.

Puis ils se retrouvent à circuler dans les zones d'agglomération telles que les centres villes de Palaiseau, Massy et des villes avoisinantes, ses parcours sont propices à la mise en place de la recherche d'indices et du respect du code de la route



Vient ensuite les systèmes de circulation plus complexes que sont les petites rues du côté du Pileu ainsi que l'autoroute sous forme de progressivité en commençant par la voie rapide de Cora (limitation à 70kms/h) puis pour terminer les grands axes par la n118 (limitation à 90 / 110 kms/h).

Les manœuvres viendront ponctuer cette formation suivant le niveau de l'élève.

Les leçons sont prises autant que possible à des horaires variés, avec de la conduite de nuit l'hiver, et même de la conduite sur neige pour les plus expérimentés si les conditions le permettent.

Les leçons de conduites sont individuelles, néanmoins à la demande de l'élève de l'écoute pédagogique peut être mise en place.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

